VENTES A L'ENCAN

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Choix DU TROISIEME DISTRICT

Jolie Propriété Avec Entrée De Voiture,

No 2021 RUE BOURBON PRES VILLERE.

Succession de Celina Graugnard, veuve de Gaston Barq.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—MARDI, le 14 mars 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 3 février 1899, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Celina Graugnard, veuve de Gaston Barq, No 41,057 du dossier de ladite Cour, il sera vendu aux enchères publiques:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Bagatelle, maintenant Bourbon, Union, maintenant Touro, Girod, maintenant Villeré et Urquhart, désigné comme lot B et mesurant en mesure américaine, 32 pieds et six lignes de face à la rue Bagatelle, maintenant Bourbon, sur 127 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations connues par le numéro municipal 2021 rue Bourbon, comprennent un joli et confortable cottage simple, contenant 6 ou 7 chambres, dépendances, écuries, etc., jolie entrée de voiture ou de wagon sur le côté, bonne localité.

Termes—Un tiers ou plus comptant, la balance s'il y en a, à un et deux ans en hypothèque spéciale et liens de vendeur portant 8 0/0 par an d'intérêt à partir de la date de la vente jusqu'au paiement, ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant assurer la propriété pour au moins le montant desdits billets, et la police transférée au porteur desdits billets. L'acquéreur devant payer les taxes de 1899.

Acte de vente comprenant les timbres de revenu aux frais de l'acquéreur. John J. Bastie, notaire. Un dépôt de 10 0/0 requis au moment de l'adjudication.

7 fév—7 15 21 28—mars 7 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN PLACEMENT DE CHOIX

La Résidence en Briques à deux Etages.

No 921 rue Poeyfarre près Annonciation

In re Johanna Moragas et al vs Loretta Moragas et als.

No 18,794—Division C, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—Le MARDI, 21 février 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 840 rue Commune en vertu d'un jugement rendu le 13 janvier 1899 et signé le 20 janvier 1899, par l'Honorable F. A. Monroe, juge de la dite Cour, Division C, in re Johanna Moragas et al versus Loretta Moragas et als No 18,794 du dossier de ladite cour il sera vendu aux enchères publiques, pour effectuer un partage, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Premier district de cette ville dans l'ilet No 121 borné par les rues Poeyfarre, Delord, Annonciation et Foucher désigné comme lot No 3 sur un plan de Joseph Pilié, en date du 25 janvier 1841 et annexé à un acte de Félix Grima, en date du 25 janvier 1841 et mesurant 20 pieds 8 pouces et 6 lignes de face sur la rue Poeyfarre par 124 pieds 8 pouces et 2 lignes de profondeur, ensemble avec l'usage d'une allée de huit pieds de large courant de la rue Annonciation à la rue Foucher commune au dit lot et autres; ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent comprenant la résidence en briques à deux étages de choix et avec commodités, No 921 rue Poeyfarre près de toutes les commodités; bonne cour et allée commune dans le fond; en face des moulins à coton de Maginnis, près des marchés, églises et écoles, commandant de bons locataires.

Conditions:—Un tier ou plus comptant au gré de l'acquéreur et la balance s'il y en a à un et deux ans de crédit, en billets de l'acquéreur, portant 8 pour cent par an d'intérêt à partir de l'acte de vente jusqu'au paiement garanti par hypothèque et liens et privilège du vendeur sur ladite propriété avec la clause de 5 0/0 honoraires d'avocats en cas de forclusion, pacte de non aliendo sans estimation et toutes autre clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant assurer les bâtisses et transférer les polices aux porteurs des billets, d'assumer le paiement des taxes de 1899 en plus et au delà du prix d'adjudication et déposer 10 0/0 au moment de l'adjudication, le loyer devant revenir à l'acquéreur à partir de la date du passage de l'acte de vente. L'acquéreur devant prendre la police d'assurance sur la propriété et en rembourser la prime pour le terme non expiré et payer les timbres du Revenu Internal des Etats-Unis dans l'acte de vente. Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Edgar Grima, notaire.

21 janv—21 24 31 fév 7 14 21

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX, 624 rue Gravier au haut de la Banque des Citoyens.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat

FEVRIER 1899.

Liste de publication.

Agro, M. et Mme	Fraysse, Jean Marie Albert
Aubert, Ferdinand	Gouix, Désiré Théodore
Audignon, Joseph	Gros, Claude Marie
Barès, M. et Mme	Jaeger, Georges
Bégué, Ignace Dominique	Johanes, Marie
Bénard, Henri, famille de	Largelier, Albert, Jules Léon Victor
Boiron, Alexis Auguste Lacroix	Laruelle, Jean Baptiste et Lucien
Bonnecarrère M. et Mlle	Léauthier, Antoine
Bourcq, Blaise	Lemoine, Auguste Pierre J. Marie
Bourlet, Antheroche	Mandrill, Jacques Michel
Bouveron, Gustave	Méliet Edouard
Brunet, Victor dit Cadet	Michoud François
Brut, Marie Jeanne, fe. A. Casanova	Peiron, Simon Antoine
Canto, Christian, Joseph et Michel	Pellicier, Henri François
Capo, Miguel et Léonardo	Polle, Benoit
Casellas, Jean Antoine François	Privat, Louis
Conte, Jean Lafitte	Raclas, Eugénie Xavier
Cornibé, Henri	Rees Georges
Danflos et Mme Vve.	Ricourt, Henri
Daupré Emilien, Pierre, Aimé	Rousse, Jean Fabien
Degalle, Jean Marie Désiré	Rouxel Mathurin Marie
Devvez, Jules	Sarathé, Raymond Henri
Doucet, Alfred François	Sabatié, Jean Marie Hypolite
Dunand, Jean Hippolyte	Sarrazin Pierre
Eyraud, François	Sellier, Charles Clementi
	Tiffreau, Aristide Médéric
	Tilly, Emile Laurent Marie

LETTRES.

Gebeau, Louis	Titoy Elizabeth

Signé: A. LAURENT COCHELET, Consul Général chargé du Consulat

Tous déserteurs et insoumis des armées de terre et de mer ainsi que les marins déserteurs des bâtiments de commerce sont admis au bénéfice de la loi d'Amnistie du 27 avril 1898.

Pour profiter de cette loi ils auront à se présenter le plus tôt possible au Consulat de France, 624 rue Gravier au haut de la Banque des Citoyens, pour y faire leur soumission.

VENTES A L'ENCAN

Hecker & Smith.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

D'un ilet de choix dans le Sixième District. A l'encan, le 23 février 1899.

Mme Kate Clark et als vs Maxwell Smith et als.

No 56,231—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.

PAR HECKER & SMITH—J Paul Hecker, Encanteur—Bureau No 334 rue Carondelet, le JEUDI 23 février 1899, à midi, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune près Baronne, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu et conformément à un jugement rendu le 3 janvier 1899 et signé le 9 janvier 1899 par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée les propriétés décrites ci-dessous à savoir—

Un certain ilet de terre, désigné par le No 612 et situé dans le Sixième District de cette ville et compris entre les rues Sud Robertson [anciennement Breslau], Freret [anciennement Lung] Octavia et Joseph, et mesurant 302 pieds 7 pouces de face sur chacune des rues Octavia et Joseph, et 270 pieds de face sur chacune des rues Sud Robertson et Freret et est subdivisé en 22 lots: étant désignés par les Nos 1 à 22 inclusivement Lots Nos 1 à 10 inclusivement font face à la rue Joseph et mesurent comme suit: lots Nos 1 à 9 inclusivement mesurent chacun 30 pieds 3 pouces de face à la rue Joseph, par une profondeur de 120 pieds entre lignes égales et parallèles, lot No 1 forme l'encoignure des rues Joseph et Freret. Lot No 10 forme l'encoignure des rues Joseph et Robertson et mesure 30 pieds 4 pouces de face sur la rue Joseph par 120 pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles, lot No 11 mesure 30 pieds de face à la rue S Robertson par une profondeur de 151 pieds 3 1/2 pouces.

Lot No 12 forme l'encoignure des rues Octavia et S Robertson et mesure 30 pieds 4 pouces de face à la rue Octavia sur une profondeur de 120 pieds; Lots Nos 13 à 21 inclusivement mesurant chacun 30 pieds 3 pouces de face à la rue Octavia sur une profondeur de 120 pieds. Lot No 21 forme l'encoignure des rues Octavia et Freret. Lot No 22 mesure 30 pieds de face à la rue Freret sur une profondeur de 151 pieds 3 1/2 pouces.

Conditions Comptant—Les acquéreurs devant assumer toutes les taxes pour l'année 1899 en plus et au dessus du prix d'adjudication; faire un dépôt comptant de 20 pour cent au moment de la vente et payer pour les actes de vente pardevant B. Ori, notaire.

22 jan—22 29—fév 5 12 19 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

—DE—

Quatre ilets de Terre

A ETRE VENDU SEPAREMENT

A l'Encan, 23 Février 1899.

Dans l'affaire de Don Fred Watts vs Nelson Piron et als.

No 57,341—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division D

PAR HECKER & SMITH—J. Paul Hecker Encanteur—Bureau, 334 rue Carondelet. Le JEUDI 23 février 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, près Baronne, en vertu d'un jugement rendu le 28 décembre 1898 et signé le 7 janvier 1899 par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu aux enchères publiques les propriétés suivantes, à savoir:

1. Un certain ilet de terre dans le Troisième district de cette ville désigné par le No 688 et borné par les rues Hancock et Tupelo, Robertson et Claiborne et mesurant 310 pieds de face sur chacune des rues Hancock et Tupelo et 312 pieds de face sur chacune des rues Robertson et Claiborne.
2. Un certain ilet de terre dans le Troisième district de cette ville, désigné par le No 687 et borné par les rues Tupelo, Gordon, Robertson et Claiborne et mesurant 310 pieds de face sur chacune des rues Tupelo et Gordon et 312 pieds de face sur chacune des rues Robertson et Claiborne.
3. Un certain ilet de terre dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 686 et borné par les rues Jordan, Benton, Robertson et Claiborne et mesurant 310 pieds de face sur chacune des rues Gordon et Benton et 312 pieds de face sur chacune des rues Robertson et Claiborne.
4. Un certain ilet de terre dans le Troisième District de cette ville désigné par le No 683 et borné par les rues Benton, Adams, (maintenant Alabo) Robertson et Claiborne et mesurant 213 pieds de face sur chacune des rues Benton et Alabo, 65 pieds sur la rue Claiborne et 40 pieds sur la rue Robertson.

Conditions comptant — L'acquéreur devant faire un dépôt comptant de 20 0/0 assumer toutes les taxes de 1899 en plus et au-dessus du prix d'adjudication et payer pour les actes de vente pardevant Fergus Kernan, notaire public.

22 jan 22 29 fév 5 12 19 23

Louis A. Richards.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Paul Bellocq.

MARDI, 7 MARS 1899.

Résidence et magasin en briques de choix.

Coin Quartier et Bourgogne.

PAR LOUIS A. RICHARD, Encanteur, Bureau No 629 rue Commune, le MARDI 7 mars 1899 à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 et 842 rue Commune, près de la rue Baronne en vertu de et conformément à un ordre issu et signé et portant date du 25 janvier 1899 par l'Hon F. A Monroe juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire intitulée succession de Paul Bellocq, No 56,927 de la susdite Cour, il sera vendu aux enchères publiques—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Quartier, Esplanade Bourgogne et Dauphine; le dit lot forme l'encoignure des rues Quartier et Bourgogne et mesure vingt (20) pieds de face à la rue Quartier sur soixante-quinze (75) pieds de profondeur et de face à la rue Bourgogne. Le tout conformément à un plan fait par R. W. Irdice, architecte, le 12 mai 1846 et déposé dans l'étude de A. Ducatel, comme plan No 15 du livre de plans No 17.

Les améliorations qui s'y trouvent consistent en un magasin et résidence en briques, ardoisé, contenant magasin, bar, entrepôt, cuisine et cabinets au rez de-chaussée. Le haut contient trois chambres, vestibule, galerie et grande mansarde, installations pour le gaz partout, citerne, hydrant. L'entrepôt est cimenté.

Termes et conditions—Un tiers comptant et la balance à un et deux ans pour des billets portant huit pour cent d'intérêt par an à partir de la date jusqu'au paiement, garantis par hypothèque, liens du vendeur et les autres clauses usuelles de sécurité. Dix pour cent du prix d'achat devront être déposés chez l'encanteur au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant Wm Ardill, Esq, notaire, aux frais de l'acquéreur.

4 fev—4 5 12 19 26—mars 5 6 7

ANNONCE JUDICIAIRE

Mardi le 7 Mars 1899.

Propriété encoignure des rues Lesseps et Royale.

PAR LOUIS A RICHARDS, Encanteur, bureau No 629 rue Commune.—MARDI, le 7me jour de mars, 1899, à midi, il sera vendu, à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 et 842 rue Commune, pour du comptant au plus haut enchérisseur, sous un ordre de vente rendu par l'Hon. Fred D. King, juge de la Division E, Cour Civile de District, daté le 23 janvier 1899, dans l'affaire de la succession d'Etienne Muller No 52 5 7, une demie d'intérêt non divisé, dans la suivante décrite propriété foncière.

Un certain lot de terre avec les améliorations, dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No un, de l'ilet No 34, borné par les rues Lesseps, Royale, Chartres et Poland, ledit lot mesurant, en mesure américaine, 32 pieds 10 pouces de face à la rue Lesseps sur 32 pieds 1 pouce dans le fond sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles et façade à la rue Royale.

L'acquéreur assumant les taxes de 1899 et faisant un dépôt de 20 pour cent au moment de l'adjudication Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

4 fév—4 5 12 19 26—mars 5 6 7

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le Shérif Civil d'une grande portion de terre de valeur dans le Sixième District.

Dans l'ilet borné par l'avenue Peters et les rues Octavia, Pitt et Prytanée.

Commençant à un point 60' de l'encoignure de la rue Prytanée elle mesure 141' 1" et 4''' sur l'avenue Peters.

Commençant à un point 120' de l'encoignure de l'avenue Peters; elle mesure 150' sur la rue Prytanée.

Sur la rue Pitt elle mesure 270 pieds.

Sur la rue Octavie elle mesure 201' 1" et 4'''.

Sur laquelle sont érigées

La résidence en bois à deux étages avec attique, 1424 avenue Peters.

La résidence en bois à deux étages No 1408 avenue Peters.

Les trois résidences en bois à deux étages Nos 5419, 5425 et 5429 rue Prytanée.

Le cottage en bois à un étage, No 5435 rue Prytanée, et le cottage No 1217 rue Octavia.

et

Toutes les autres améliorations sur lesdits terrains.

Alden McLellan vs la succession de Chris V. Haile.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 58,292—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 23 mars 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre irrégulier, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent ou en quelque sorte en dépendent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 356, borné par l'avenue Peters, les rues Octavia, Pitt et Prytanée, et ayant les mesures suivantes:

Commençant à un point soixante pieds du coin de la rue Prytanée, il mesure cent quarante-un pieds, un pouce, quatre lignes de face à l'avenue Peters; et commençant à un point cent-vingt pieds de l'avenue Peters, il a cent cinquante pieds de face à la rue Prytanée; et ledit morceau ou portion de terre mesurant deux cent-soixante dix pieds de face à rue Pitt et deux cent-un pieds, un pouce et quatre lignes de face à la rue Octavia.

Etant le tout dudit ilet No 356, moins ce lot ou portion de terre formant l'encoignure de l'avenue Peters et de la rue Prytanée, mesurant soixante pieds de face à l'avenue Peters sur cent vingt pieds de profondeur et de face à la rue Prytanée, que feu C. V. Haile a vendu à C. P Wilkinson le 18 février 1898, par acte pardevant W. Morgan Gurley, notaire, enregistré en le bureau de l'annotateur des aliénations, livre 168, folio 318, bureau des hypothèques, livre 621, folio 263.

Et étant la même propriété que ledit feu C V. Haile a acquis par achat de la People's Homestead Association, par acte passé pardevant M. T. Ducros N. P., en cette ville, le 9me jour de juillet 1894, enregistré en le bureau de l'annotateur des aliénations, livre 153, folio 543.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Harry H. Hall, avocat pour le plaignant.

17 fév—17 18 24—mars 10 17 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés Améliorées de Valeur du Deuxième District,

Connues comme les Nos 2418 et 2420 rue Orléans (Cottage double), et Nos 2421 et 2423 rue St-Pierre (Cottage double), et Nos 2413 et 2415 rue St-Pierre (Cottage simple et Hangar).

L. E. Rabouin vs Paul Broyard.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 58,141.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 23 février 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Cinq certains lots de terre, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 310 borné par les rues Orléans, St-Pierre, Rocheblave et Tonti. Lesdits lots sont désignés par les Nos Cinq, Six, Quinze, Seize et Dix-Sept. Le lot No Cinq mesurant vingt-sept pieds dix pouces cinq lignes de face à la rue Orléans sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cinquante-sept pieds trois pouces et trois lignes et demie. Le lot No Six mesurant trente pieds de face à la rue Orléans sur une profondeur de cinquante-sept pieds trois pouces et trois lignes et demie, entre lignes parallèles. Les lots Nos Quinze et Dix-sept mesurant chacun trente pieds de face à la rue St Pierre sur une profondeur de cinquante-sept pieds trois pouces et trois lignes et demie, entre lignes parallèles. Le lot No Seize mesurant vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes de face à la rue St Pierre sur une profondeur de cinquante-sept pieds trois pouces et trois lignes et demie, entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent sur lesdits lots de terre et tous les droits, voies et privilèges ci-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux, l'acquéreur assumant en plus et au-dessus du montant de son enchère, le paiement du billet tiré et souscrit par le défendeur, Paul Broyard, à son propre ordre et par lui endossé pour la somme de trois cents dollars, daté le 27 mars 1893, et payable six ans après sa date avec intérêt au taux de huit pour cent par an date jusqu'au paiement et paraphé Ne Varietur pour identification avec un acte d'hypothèque, et lien de vendeur, passé pardevant Jules F. Meunier, notaire, le 27 janvier 1893, (enregistré dans le Bureau des Hypothèques dans le livre 490, fol. 189)

FRANK MARQUEZ, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

John St-Paul, avocat pour le plaignant.

21 jan—21 27—fév 3 10 17 23

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Grandes Propriétés de Valeur Améliorées, dans le Premier District.

William Oswald vs. David Lemley.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 58,224—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 23 février 1899 à midi des propriétés ci-après décrites, à savoir:

Six certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte situés dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 359 borné par les rues Freret, Clio, Calliope et Howard; lesdits lots sont désignés par les Nos 11, 12, 13, 24, 25 et 26; Lots Nos 11, 12 et 13 se touchent, et mesurent chacun vingt-cinq pieds trois pouces et six lignes de face sur la rue Freret par cent vingt cinq pieds deux pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles et adjoignent aux lots Nos 24, 25 et 26 dans le fond et lots 24, 25 et 26 s'adjoignent et mesurent chacun vingt-cinq pieds trois pouces six lignes de face sur la rue Howard par cent vingt-cinq pieds deux pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Denègre, Blair et Denègre, avocats pour le plaignant.

20 jan—20 27—févr 3 10 17 23

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magnifique et Rare Occasion de Placement dans une propriété commerciale de valeur.

LOCATION CENTRALE,

Et connue par les nouveaux Nos municipaux 216, 218 et 220 (anciennement Nos 36, 38 et 40) rue du Camp,

Entre les rues Commune et Gravier.

Frank T. Howard vs Henry Gardes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 58,207.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 23 février 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Trois certains lots de terre ensemble avec toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent, portant les numéros municipaux 216, 218 et 220 rue du Camp, lesquels étaient auparavant désingés par les numéros 36, 38 et 40 de ladite rue du Camp, ainsi que tous les droits voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé et étant dans l'ilet borné par les rues Camp, Commune, Gravier et Magazine. Le lot ou portion de terre où se trouvent les bâtisses qui étaient numérotées 36 rue du Camp mesure vingt-et-un pieds sept pouces de face à ladite rue du Camp, vingt pieds trois pouces et quatre lignes de largeur dans le fond, par cent trois pieds de profondeur sur la ligne du côté vers la rue Commune, et quatre-vingt-dix-neuf pieds trois pouces de profondeur sur la ligne du côté opposé vers la rue Gravier. Le lot ou portion de terre où se trouvent les bâtisses qui étaient numérotées 38 rue du Camp, mesure vingt-et-un pieds huit pouces de face à la rue du Camp, sur vingt pieds trois pouces et cinq lignes de largeur dans le fond, par une profondeur de quatre-vingt-dix-neuf pieds trois pouces sur la ligne du côté vers la rue Commune et quatre-vingt quinze pieds six pouces de profondeur sur la ligne du côté vers la rue Gravier.

Et le lot ou portion de terre où se trouvent les bâtisses qui étaient numérotées 40 de la rue du Camp mesure vingt-et-un pied huit pouces de face à la rue du Camp, vingt-trois pieds trois pouces et cinq lignes de largeur dans le fond, par une profondeur de quatre-vingt-quinze pieds six pouces sur la ligne du côté le plus près de la rue Commune, et quatre-vingt-onze pieds neuf pouces sur la ligne du côté opposé la plus près de la rue Gravier.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

E. Howard McCaleb, avocat du plaignant.

20 janv—20 21 27—fev 3 10 17 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Deuxième District,

Formant l'encoignure de la rue Bienville et du Passage de la Bourse et

Portant les numéros municipaux 616 rue Bienville et 234, 236 et 238 Passage de la Bourse.

Sigmund Mendelsohn vs Peter Blaise.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 57,069.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 23 février 1899, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par le Passage de la Bourse, les rues Bienville, Chartres et Douane; ledit lot est désigné par la lettre A sur un plan de voyer fait par S. G. De l'Isle, voyer, en date du 18 avril 1893, annexé à un acte pardevant W. J. Castel, ancien notaire en cette ville, et mesurant conformément audit plan vingt un pieds neuf pouces deux lignes de face à la rue Bienville sur une profondeur et de face au Passage de la Bourse de quatre-vingt-trois pieds onze pouces, entre lignes parallèles, formant l'encoignure de la rue Bienville et du Passage de la Bourse.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

W. S. Benedict, avocat du plaignant.

20jan—20 21 27—fév 3 10 17 23

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur améliorée dans le Premier District,

Connue comme le No 1113 rue Julie, entre Remparts et Bassin.

S. Mendelsohn vs Peter Blaise.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 57,088.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 23 février 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies privilèges servitudes et dépendances qui y appartiennent ou y étant sous la dépendance de quelque façon, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Julie, Girod, Remparts et Bassin, désigné comme lot No 124 sur un plan dressé par William Thornton Thompson, le 6 janvier 1843, et déposé comme plan No 44 dans le livre de plans de Joseph B. Marks, ancien notaire en cette ville ledit lot mesurant vingt-six pieds de face à la rue Julie sur une profondeur de soixante dix-huit pieds sur le côté le plus près de la rue Remparts et quatre vingt sept pieds de profondeur sur le côté le plus près de la rue Bassin, mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Shérif civil pour la paroisse d'Orléans.

W S Benedict, avocat pour le plaignant.

20 janv—20 27—fév 3 10 17 23

Propriété de Mme Marie Anne Jacquemain, Veuve de feu Mathurin Bouteloupe, absent.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans - No 58,528—Division B—Attendu que Joseph R. Bress a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres de curateur dans la succession de Mme Marie Anne Jaquemain, veuve de feu Mathurin Bouteloupe, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

17 fév—17 21 26

Succession de Vve Edward Casserly

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 57,344 — Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Martin McDonough, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

12—fév—12 16 21

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés Améliorées de valeur du Sixième District.

Connue comme la bâtisse en briques et en bois, à deux étages, avec mansardes, couverte en ardoises, encoignure des rues Laurel et Lyon.

—ET—

Résidence simple en bois, à un étage, couverte en ardoises, No 4834 rue Laurel.

Le tout dans l'ilet borné par lesdites rues et les rues Bordeaux et Annonciation, d'après les termes de la vente.

Banque d'Epargnes Germania de la Nouvelle Orléans vs Joseph Muller.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 58,332—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 23 mars 1899, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Quatre certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, etc, y appartenant, situées dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet 141, borné par les rues Laurel, Lyon, Annonciation (autrefois Jersey) et Bordeaux, désignés par les lettres A, B, C et D, d'après un devis d'arpentage ou subdivision fait par C. M. Williams, député voyer de ville, daté du 26 octobre 1887, et annexé à un acte d'achat des dits lots par la Mutual Building and Homestead Association; les dits lots se touchent et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur de 110 pieds entre lignes parallèles, le lot A formant l'encoignure des rues Laurel et Lyon, lesdits lots de terre étant le tout de quatre lots désignés par les Nos 1, 2, 3, 4 et dix pieds sur une distance de 120 pieds de distance du côté du lot No 5, lequel est le plus près de la rue Laurel; lesdits lots Nos 1, 2, 3 et 4 mesuraient originellement 25 pieds de face chacun à la rue Lyon sur 120 pieds de profondeur, et ledit lot No 5 mesurait originellement vingt-cinq pieds de face à la rue Lyon sur 150 pieds de profondeur, le lot No 1 ayant formé l'encoignure des rues Laurel et Lyon, étant la même propriété que le défendant a acquis par achat du Mutual Building and Homestead Association, par acte pardevant Jos. D. Taylor, notaire, daté du 3 décembre 1887 et enregistré au Bureau des Annotations dans le livre 127, folio 772.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—Comptant sur les lieux, l'acquéreur devant assumer en plus et au dessus de son adjudication le paiement de trois billets, chacun pour la somme de douze cent piastres ($1200), faits par le défendant à son ordre et endossé par lui-même, tous datés Nouvelle Orléans, 3 août 189 , et payables respectivement à trois, quatre et cinq ans après date, avec intérêt à 8 pour cent par an du 3 août 1898 et sujets à tous les termes et conditions décrits dans l'acte hypothécaire passé le 3 août 1896 par George G. Walshe, notaire public, par qui chacun des dits billets est paraphé "ne varietur" pour identification avec ledit acte.

FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Buck, Walshe et Buck avocats des plaignants.

17 fév—17 18 24 - mars 3 10 17 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur dans le Troisième District.

Les bâtisses qui s'y trouvent, portant les Nos municipaux 1511, 1519, 1523 et 1525 rue Espagne, et Les Nos 2359, 2361 et 2363 rue Nord Robertson.

Peter Johnson vs Joseph N. Wolfson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 58,127—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 23 février 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Sept certains lots de terre et portions de deux autres lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, avantages et servitudes qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par la Promenade Washington (maintenant avenue St Roch), Espagne, St Jean Baptiste (maintenant Nord Robertson) et Nord Claiborne, désignés par les Nos 19 et 20, d'après le plan de L. Bougère, voyer, en date du 3 novembre 1835, et annexé à un acte pardevant Théodore Seghers notaire, en date du 5 décembre 1835; par les Nos 23 et 24, 7, 17 et 18 et portions des lots 5, 6, sur le plan de J. Purey en date du 18 mai 1843 et déposé dans le bureau de A. J. Cavillier, notaire, conformément auxquels dits plans lesdits lots mesurent comme suit:

Lots 19 et 20 mesurent chacun trente-deux pieds de face sur la rue Espagne par cent cinq pieds de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine

Lots 23 et 24 mesurent chacun trente pieds de face à la rue Nord Robertson par cent vingt-huit pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Lot 7 mesure trente-deux pieds sur l'avenue St Roch par cent cinq pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles

Et les lots Nos 17 et 18 mesurent chacun trente-deux pieds de face à la rue Espagne par cent trente-cinq pieds de profondeur. La dite portion du lot No 5 dans le fond du lot No 18 mesure trente-deux pieds sur la ligne du fond du dit lot No 18 et trente pieds sur chacune des lignes de côté, les dites lignes de côté étant l'extention des lignes de côté du dit lot No 18 vers la Promenade Washington (maintenant avenue St Roch) et mesure trente deux pieds sur la ligne de côté vers la Promenade Washington (maintenant avenue St Roch.)

Et la dite portion du lot No 6 joignant le lot No 7 ci-dessus décrit sur le côté vers la rue Robertson et mesure quatre pieds de face à la Promenade Washington (maintenant avenue St Roch) sur cent trente cinq pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Frank B. Thomas, avocat pour le plaignant.

21 janv—21 22 27—fév 3 10 17 18 23

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente par le Shérif du Contenu et Installations d'une Grocerie et Buvette bien Assorties, etc.

Aussi, Meubles de Maison, etc.

Frank Ciesi vs Angelo Longo.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 58,303—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés le LUNDI, 27 février 1899, à 10 heures 30 A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Au local No 900 rue Washington, encoignure Laurel:

Le contenu entier et installations, etc., de l'épicerie, la buvette et le poste aux huitres, contenu dans ledit local; aussi, un lot de meubles de maison, etc.; le tout selon l'inventaire enregistré. Aussi, 1 coffrefort en fer, 1 cash register 1 slot machine, 1 cheval, 1 wagon, 1 lot de harnais, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Louis F. Bouchereau, avocat pour le plaignant.

16 fév—16 21 26 27

CHEMINS DE FER.

Bureau de Billets de la Ville, Coin St-Charles et Canal.

Depot de Passagers, Tête de l'Avenue Esplanade

TRAIN DE SERVICE QUOTIDIEN.

	Départs.	Arrivée
Express de la Californie.	No 20....8:40 p. m.	No 19....7:55 a. m.
Express du Texas et du Mexique.	No 18....9:00 a. m.	No 17....6:40 p. m.
M. L. et T Local	No 50....8:15 a. m	No 51....5:45 p. m.

Le célèbre Sunset Limited, sans changement à Los Angeles et San Francisco, quitte la Nouvelle-Orléans tous les lundis et jeudis, à 11 heures A. M. Arrive à la Nouvelle-Orléans tous les samedis et mercredis à 7:20 A. M., faisant connections à la Nouvelle Orléans à et de tous les points est.

Pullman Buffet Drawing Room Sleepers Nos 19 et 20 entre la Nouvelle-Orléans, Los Angeles et San Francisco. Nos 17 et 18 entre la Nlle-Orléans et San Antonio; San Antonio et la ville de Mexico.

Tourist Sleepers quittent la Nouvelle-Orléans tous les mardis, jeudis, vendredis et dimanches soirs pour San Francisco directement.

fév—1an

QUEEN & CRESCENT ROUTE

NEW ORLEANS & NORTH-EASTERN R.R.
ALABAMA & VICKSBURG RY.
VICKSBURG SHREVEPORT & PACIFIC R.R.

Trains Elégants-Vestibules Eclairés au Gaz.

	No 2 Limited	No 4 Fast Mail
Part de la N.-Orléans	6:00 p.m.	7:00 a.m
Arrive à Meridian	11:50 p.m.	1:35 p.m
Part de Meridian	12:01 a.m.	
Arrive à Birmingham	4:20 a.m.	
Arrive à Chattanooga	8:20 a.m.	
Arrive à Lexington	5:10 p.m.	
Arrive à Cincinnati	7:30 p.m.	

Seulement 25 1/2 heures à Cincinnati avec des chars dortoirs Pullman sans changement laissant la Nlle-Orléans tous les jours à 6:00 P.M.

Chars-dortoirs sans changement à New York laissant la Nlle-Orléans tous les jours à 6:00 P. M. via Roanoke, Va. Washington, D. C., seulement 42 heures à New York.

Bureau des Billets du Q. & C. Hôtel St-Charles.

W. STOMS, Ass't Gen. Pass. Agent. GEO. H. SMITH, G. P. A.

1er jan—1an

ILLINOIS CENTRAL

Arrivées et départs en effet le 4 déc. 1898.

Départ. Arrivée.

Chicago et St-Louis Limited.
No 4, départ 9 A. M.
No 3, arrive 7:45 P. M.
Le train le plus rapide et le mieux équipé laissant la Nlle-Orléans.

Louisville & Cincinnati Limited.
No 4, départ 9 A. M.
No 3, arrive 7:45 P. M.
Chars dortoirs Pullman, et chars avec chaises à bascule, chars café sur trains Nos 3 et 4, service à la carte.

Fast Mail.
No 2, départ, 8 00 P.M.
No 1, arrive 7:35 A. M.
Chars dortoirs à Water Valley, Holly Springs, Jackson, Tenn., Cairo, St-Louis et Chicago.

Louisville & Cincinnati,
No 2, départ 8:00 P. M.
No 1, arrive 7:35 A. M.
Memphis, Louisville et Cincinnati sans changement.

Local Mail and Express.
No 24, départ 7:00 A. M.
No 23, arrive 10:00 P. M.
Pour Fulton, Ky., et les stations intermédiaires.

McComb City Accommodation.
No 32, départ 5:30 P. M.
No 31, arrive 9:30 A. M.

Yazoo & Mississippi Valley R. R
No 6, départ 4:00 P. M.
No 5, arrive 10:40 A. M.
Chars dortoir, Nlle-Orléans à Vicksburg, Memphis et Kansas City.

Local Day Express.
No 22, départ 8:00 A. M.
No 21, arrive 5:50 P. M.
Pour Vicksburg, Natchez et les points intermédiaires.

Baton Rouge Accommodation.
No 34, départ 4:20 A. M.
No 33, arrive 9:20 A. M.
S'arrête à toutes les stations.

Bureau des billets, St-Charles et Commune.

W. A. KELLOND, WM MURRAY, D. P. A. Ass. Agent Gén des Pass. Nlle-Orléans.

28 nov—

Chemin de fer Louisville & Nashville.

ANCIEN ET SUR.

EXPRESS LIMITE CHAQUE JOUR AVEC CHARS VESTIBULES DE PULLMAN.

Pour Montgomery, Birmingham, Nashville, Louisville, Cincinnati, Atlanta, Jacksonville, Washington, Baltimore, Philadelphie et New-York.

DIRECTS SANS CHANGEMENT.

No.	Arrivées	No.	Departs
1 fast line	7:05 pm	2 fast m'l.	7:45 pm
3 fast mail	7:40 am	4 limited.	11:15 am
5 limited	8:30 pm	6 fast line	7:55 am
7 Coast tous les jours (dim ex)	8:55 am	8 Coast tous les jours dim ex	4:00pm

Bureau pour la vente des billets, coin St Charles et Commune. Bureau de billets de la gare, au pied de la rue du Canal.

Notre service des chars vestibules limité de la Nouvelle-Orléans à New-York se fait sans changement de plusieurs heures plus rapidement à tous les points correspondants. Pas de prix de trajet supplémentaire exigé sur ce train. Un char restaurant y est attaché et des repas sont servis en route.

Nos 4 et 1 ont des chars dortoirs pour Chicago sans changement.

JOHN KILKENY, Div. Pass Agent.

C. P. ATMORE, G. P. A., Louisville, Ky.

Southern RAILWAY:

La Route de Chars sans Changement entre le Sud, le Sudouest et l'Est. Seulement 40 heures pour New York, via le Great Washington et Southwestern.

	Vestibule Limité No 38	Malle Rapide No 36
Quitte la Nlle Orléans	7:45 P. M.	7:55 A. M
Arrive à Atlanta	11:40 A. M.	11:30 P. M
Quitte "	12:00 midi	11:50 P. M
Arrive à Washington	6:42 A. M.	9:35 P. M
" Baltimore	8:00 A. M.	11:35 P. M
" Philadelphie	10:15 A. M.	2:53 A. M
" New York	12:43 P. M.	6:23 A. M
" Boston	8:30 P M	3:30 P. M

No 38 courant sans changement des Chars à Salon Dortoir de Pullman, avec Service Supérieur de Char à Diner en route.

No 36 courant des Trains Solides à Washington sans changement, hors une nuit seulement.

Pour plus ample information et les Réserves Pullman s'adresser au

BUREAU DE BILLETS DU SOUTHERN RAILWAY.

704 rue Commune, Nouvelle-Orléans, La.

J. M. Knight, Ass't Agent de Pass. et Billets.

M. R. Powers, Agent de District de Passagers

S. H. Hardwick, Ass't Ag't Gén'l de Pass., Atlanta, Gie.

W. A. Turk, Ag't Gén'l de Pass., Washington, D. C.

J. M. Culp, Gérant du Trafic, Washington, D.C.

17 déc

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN,

—ET—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'EDITION HEBDOMADAIRE

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE CONTI ET BIENVILLE

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$[illegible]
Six mois	1 [illegible]
Quatre mois	1 [illegible]

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Une Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

[illegible]